

# Formation « Classes de Paix » pour les professeurs de l'enseignement fondamental

## 1. L'asbl Education Globale et Développement

L'asbl propose depuis près de 15 ans un projet d'éducation à la Paix, à la non-violence, aux valeurs et à la citoyenneté mondiale intitulé "Classes de Paix", projet au sein duquel la médiation par les pairs est travaillée.

L'asbl est reconnue comme organisation de jeunesse par la Fédération Wallonie-Bruxelles et est dotée du statut consultatif spécial auprès du conseil économique et social des Nations Unies. L'an dernier, lors de la remise du label "Ecole de la Paix" à une des écoles ayant participé au projet, le représentant de la Ministre de l'enseignement était présent.

Un article dans la revue "prof" du premier trimestre de l'année 2017-18 a été publié.

Voici également un lien vers un petit reportage vidéo :

<https://bx1.be/bruxelles-ville/classes-de-paix-apprendre-a-gerer-colere/>

## 2. La formation « Classes de Paix » pour les professeurs du fondamental

Les recherches en sciences de l'éducation ont mis en évidence que pour lutter contre les problèmes de harcèlement et de violence à l'école, il est important de travailler dans la régularité et la durée. D'autres recherches ont mises en évidence l'importance d'impliquer les enseignants dans ce processus afin d'obtenir leur soutien et leur coopération. De plus, il nous semble important de travailler également à la formation et à l'implication des parents dans ce domaine qui les concerne au premier plan.

Selon ces différents éléments, voici le plan de formation que nous proposons :

1. Trois heures de formation avec l'ensemble de l'équipe éducative
2. Six heures de formation avec les professeurs impliqués directement dans les Classes de Paix
3. Réunion d'une heure trente avec les parents en début d'année

4. Invitation des parents à une réunion en présence des élèves en cours d'année scolaire et en fin d'année scolaire
5. Un minimum de trente séances hebdomadaires pendant laquelle un animateur de l'asbl est présent et anime l'activité pédagogique avec le soutien du titulaire de classe.
6. Feedback et concertations régulières en cours d'année avec les titulaires de classe, la direction de l'école et l'animateur ainsi qu'un membre de l'équipe pédagogique de l'asbl
7. Module de formation optionnelle pour la gestion des cours de récréation à destination du personnel s'occupant des cours de récré

## **Objectifs et explications du plan de formation :**

### **1. Trois heures de formation avec l'ensemble de l'équipe éducative.**

Une formation de trois heures est organisée en début d'année scolaire. Durant celle-ci, une présentation du projet dans ses différentes dimensions et du soutien attendu de la part de l'équipe éducative est effectuée.

### **2. Six heures de formation avec les professeurs impliqués directement dans les Classes de Paix**

Une formation de six heures est donnée aux professeurs impliqués dans les Classes de Paix.

Celle-ci a pour but :

- une familiarisation avec les objectifs des formations pour les élèves et les hypothèses de travail sous-jacentes aux activités pédagogiques proposées
- une familiarisation avec les pédagogies utilisées dans le cadre des formations de «Classes de Paix »
- une compréhension avec une certaine profondeur sur les méthodes et objectifs des Classes de Paix menant à une collaboration harmonieuse avec les professeurs (participation et intervention des professeurs).

### **3. Réunion d'une heure trente avec les parents en début d'année :**

Cette réunion permet aux parents de se familiariser avec le projet et d'avoir un aperçu des activités pédagogiques que leurs enfants aborderont durant l'année scolaire. Il s'agit également d'un moment privilégié pour leur expliquer le soutien attendu de leur part et aider les enfants et eux-mêmes dans leur trajectoire d'éducation à la Paix.

### **4. Invitation à une réunion en présence des élèves en cours d'année scolaire et en fin d'année scolaire**

Il s'agit d'inviter les parents à la fête de la Paix. A cette occasion, les élèves présenteront les thèmes sur lesquels ils ont travaillé, ce sera aussi un échange avec les parents et une célébration festive de la Paix.

En fin d'année scolaire, ce sera l'occasion de féliciter les élèves pour leurs progrès en leur remettant un diplôme.

### 5. Un minimum de trente séances hebdomadaires

Les trente séances données par un animateur avec le soutien du titulaire de classe remplissent de multiples objectifs, à savoir :

- Développer des compétences relationnelles autour de l'amitié universelle
- Favoriser le développement des compétences émotionnelles
- Prendre conscience et développer certaines valeurs humaines universelles (ex. coopération, entraide, patience, bienveillance,...) qui serviront de socle de base à la résolution des conflits notamment par la médiation par les pairs
- Apprendre différentes techniques de résolution des conflits
- Se familiariser avec les techniques de médiation par les pairs
- Prendre conscience de l'importance de la planète terre en tant qu'habitat commun et de sa préservation
- Conscientiser les élèves à la citoyenneté mondiale par une mise en évidence des facteurs communs aux êtres humains
- création d'un climat de classe positif où chacun pourra trouver sa place,
- développement d'attitudes permettant aux auteurs de (cyber-) harcèlement de rentrer en contact avec leurs émotions,
- développement de la capacité d'exprimer et d'affirmer leurs émotions, leur ressenti, de se sentir en confiance et d'en parler avec d'autres,
- développement de valeurs positives accentuant l'importance du respect de l'autre, notamment par la formation à la Règle d'Or (« Fais à autrui ce que tu aimerais qu'on te fasse », élément universel qui se retrouve tant dans différentes philosophies que différentes religions).
- respect de l'autre dans sa différence et diversité, avec le principe de l'unité dans la diversité où chaque être humain est unique et complémentaire.

#### **Structure d'une séance :**

- Introduction
- Feedback sur le défi de la semaine d'avant
- Thème du jour via une activité concrète et réflexivité sur cette activité
- Un défi à réaliser à l'école et un défi à la maison (pour la semaine d'après)

- Jeu coopératif et/ou chanson à thème

**La formation à la médiation par les pairs** se retrouve à différents niveaux :

- Durant les activités, l'apprentissage coopératif est mis en œuvre. Utilisant des méthodes structurales, les enfants sont mis par groupes et sont invités à échanger sur une thématique et à trouver des solutions de leur propre chef. Ensuite, un retour collectif est effectué.
- Lors de chaque séance, des défis sont donnés : l'un à réaliser à l'école, l'autre à la maison. Ces défis permettent de continuer à travailler sur la mise en application des éléments abordés dans les séances. De plus, ils permettent aussi d'impliquer les parents dans les thèmes abordés.  
Chaque semaine, un élève de la classe est désigné « représentant ». Sa fonction est d'encourager les élèves de sa classe à réaliser les défis. Il peut être perçu comme un référent.
- Lors du développement des compétences de médiation entre pairs, ceux-ci seront amenés à réaliser des médiations à la cour de récréation.
- Les élèves sont également encouragés à animer des jeux coopératifs avec d'autres élèves à la cour de récréation.

### **Réalisation de projets de classe avec les élèves de fin de primaire**

Des projets de classe sont réalisés afin de mettre en pratique les compétences développées dans les séances. Les exemples de projets réalisés au sein des classes sont multiples : réalisation d'un journal pour les élèves de l'école sur des thèmes sur lesquels ils ont travaillé, récolte de matériel pour aider une association pour enfants défavorisés ou pour personnes handicapées,...

### 6. Feedback et concertations régulières en cours d'année avec les titulaires de classe, la direction de l'école et l'animateur ainsi qu'un membre de l'équipe pédagogique de l'asbl

L'objectif de ces concertations est de faire le point et de voir les améliorations à amener aux séances afin que celles-ci soient les plus fructueuses possibles. Durant ces concertations, l'équipe débat des progrès des enfants, évalue et réajuste le projet en fonction des nécessités du terrain.

### 7. Module de formation optionnelle pour la gestion des cours de récréation à destination du personnel s'occupant des cours de récré

Il est important de gérer les cours de récréation d'une manière amenant les élèves à se respecter mutuellement et à éviter les violences et micro-violences. En effet, les cours de récréation peuvent être des lieux où les élèves souffrent énormément. C'est la raison pour laquelle nous avons mis au point un module de formation de 10 heures destiné au personnel qui gère les cours de récréation.

L'objectif est de réfléchir aux règles en application dans les cours de récréation et aux sanctions à mettre en place pour atteindre le respect des règles. Une réflexion sur les aspects structurels de l'organisation des temps de récréation peut également être menée. Ajouté à cela, les personnes sont formées aux différentes manières de gérer les conflits et à la médiation.

Enfin, quelques heures sont également dédiées aux jeux coopératifs qui peuvent être un outil assez pertinent à introduire dans les cours de récréation pour diminuer la violence et occuper les élèves de manière constructive.

## **Les effets du dispositif sur les élèves et sur le groupe classe :**

La « Classe de Paix » est un projet ambitieux dans la mesure où il permet de développer les compétences permettant de contrer les violences scolaires de manière hebdomadaire.

Sa mise en pratique a mis en évidence des effets bénéfiques pour les élèves. Ces effets sont visibles après quelques mois d'animation lorsque les enseignants sont impliqués. D'après nos études évaluatives qualitatives, les élèves sont capables :

- d'identifier et de mieux gérer leurs émotions
- d'écouter et s'écouter
- de s'exprimer plus paisiblement
- de se respecter
- de gérer les conflits sans violence par la médiation
- d'être positifs
- de coopérer et s'entraider
- de travailler ensemble
- de dépasser leurs préjugés
- d'observer et respecter leur cadre de vie tant social qu'environnemental
- de devenir des citoyens actifs et responsables

Au niveau du groupe classe, nous avons observé que la classe :

- développe un savoir être et un savoir-faire positifs, constructifs, coopératifs et respectueux
- s'autonomise et se responsabilise
- évolue dans un climat paisible et harmonieux
- travaille plus efficacement

## **En conclusion**

Les « Classes de paix », actives au sein de nos établissements scolaires depuis 2005, forment les enfants aux défis rencontrés au quotidien en développant leurs compétences sociales, leurs capacités spécifiques et leurs attitudes. Tout ceci s'effectue dans le cadre d'une éducation à la Paix et à la Non-violence afin que ces futurs adultes puissent avoir un impact positif sur leur environnement et la société – être des artisans de la paix – tout en étant en harmonie avec eux-mêmes.